



Information aux parents sur les principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Année scolaire 2023-2024

Classe SAIS-classe 701

Principales évaluations

Les élèves seront évalués selon le programme éducatif CAPS (Compétences axées sur la participation sociale) ou selon le programme DIP (programme éducatif adapté aux élèves handicapés par une déficience intellectuelle profonde)

1ère étape :

Programme CAPS	Programme DIP
Les deux compétences suivantes seront évaluées : <ul style="list-style-type: none">- Communiquer- Agir avec méthode	Les trois compétences suivantes seront évaluées : <ul style="list-style-type: none">-Agir efficacement sur le plan sensori-moteur-Interagir avec son entourage-S'adapter à son environnement

2^e étape :

Programme CAPS	Programme DIP
Les trois compétences suivantes seront évaluées : <ul style="list-style-type: none">- Exploiter l'information disponible dans son environnement- Agir de façon sécuritaire- Interagir avec son milieu	Les trois compétences suivantes seront évaluées : <ul style="list-style-type: none">-Exprimer adéquatement ses besoins et ses émotions-Communiquer efficacement avec son entourage-S'engager dans des activités de son milieu

3^e étape :

Programme CAPS	Programme DIP
L'ensemble des cinq compétences seront évaluées.	L'ensemble des six compétences seront évaluées.

Pour le programme CAPS, les compétences seront évaluées selon deux aspects qui sont le degré de soutien apporté par l'adulte ainsi que le niveau d'acquisition de la compétence.

Pour le programme DIP, les compétences seront évaluées par une cote selon le niveau d'acquisition de la compétence.

Avec le programme DIP, un bilan des acquis doit être réalisé pour les élèves âgés entre 5 et 8 ans et à 12 ans pour les élèves d'âge primaire.

Ces compétences seront évaluées de façon régulière par différents moyens (travaux, grilles d'observation, etc..). L'évaluation se fera en fonction du plan d'intervention et selon l'évolution et les besoins spécifiques de chaque enfant.